

Le 27 juillet 2011

## **Communiqué**

### **La FNPL demande aux coopératives laitières de faire preuve de responsabilité**

A l'heure où l'on cherche à rendre plus équitable le partage de la valeur ajoutée, certains producteurs remettent en cause les coopératives et leur statut.

Soyons clairs, plus les producteurs auront dans leurs mains les outils qui créent de la richesse, plus il leur sera facile d'en toucher les dividendes.

C'est pourquoi la FNPL reste un fervent partisan du modèle coopératif.

Mais l'ambition que le syndicalisme met dans cet outil économique, a un corollaire. Les coopératives et les conseils d'administration qui les dirigent ont des responsabilités et des devoirs : tout faire pour aller chercher le maximum de valeur et en faire profiter leurs adhérents. Le producteur ne peut être considéré comme une simple variable d'ajustement.

Le secteur laitier est dans la période de transition avant la fin des quotas. Dans la perspective du nouveau schéma laitier post 2015, la FNPL attend de l'ensemble des coopératives laitières qu'elles mettent tout en œuvre pour répondre aux attentes fortes de leurs producteurs.

Que ce soit autour du prix du lait ou de la mise en œuvre de la contractualisation, les positionnements actuels de certaines coopératives laitières interpellent la FNPL.

C'est pourquoi, la FNPL sera extrêmement attentive au suivi de certains principes incontournables :

- Transparence et échanges avec les adhérents
- Optimisation des outils industriels et de l'efficacité économique des coopératives
- Engagements vis-à-vis des adhérents
- Respect du fait interprofessionnel et des accords interprofessionnels
- Politique d'investissement raisonnée et financée hors prix de base du lait

Les producteurs de lait doivent pouvoir compter sur les outils économiques qu'ils ont bâtis, afin de pérenniser leur avenir. La FNPL entend en être le garant.

Contact : Florence Loyer (01 49 70 71 52)